

EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 317 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE plusieurs conducteurs sourds conduisent des véhicules de promenade sans restrictions particulières et sont considérés comme de meilleurs conducteurs ayant eu moins d'accidents responsables que la moyenne des Québécois;

CONSIDÉRANT QUE la majorité des conducteurs sourds ayant un permis de conduire de classe 1, 3, 5, 6 et 8 peuvent conduire sans restrictions particulières;

CONSIDÉRANT QUE le taux de chômage des personnes sourdes est souvent au-dessus de la moyenne québécoise des personnes sans emploi;

CONSIDÉRANT QUE l'acuité visuelle des conducteurs sourds est souvent supérieure à celle des conducteurs entendants, ce qui permet de compenser largement la déficience auditive;

CONSIDÉRANT QUE les lois deviennent parfois désuètes avec l'utilisation de nouvelles technologies qui évoluent rapidement;

CONSIDÉRANT QUE la communication avec les personnes sourdes s'est grandement améliorée avec l'utilisation de nouvelles technologies : reconnaissance vocale en texte, le service de relais vidéo, la messagerie texte avec 911, et bien d'autres techniques de communication;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité du gouvernement du Québec de s'assurer que leurs lois ne briment pas le droit à l'égalité et l'accès au travail dont le Canada est signataire du traité de l'ONU sur les droits des personnes handicapées;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec:

- D'agir rapidement dans ce dossier, en abolissant la discrimination injustifiée aux personnes sourdes sans raisons valables;
- De modifier les lois actuelles afin de rendre le droit aux personnes sourdes d'obtenir un permis de conduire de classe 4B (minibus non-scolaire) et 4C (taxi et limousine).

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

François Bonnardel, député de Granby

Date de signature de l'extrait